

## **Allocution de bienvenue** par Pierre Yves Delcourt, président.

Chers membres de la section romande de la FSU, au nom du comité, j'ai le plaisir de vous accueillir à notre Assemblée générale 2015.

Nous vivons depuis quelques années une période d'incertitude en matière d'aménagement du territoire. Cette période d'incertitude est particulièrement aigue aujourd'hui compte tenu des difficultés liées à la mise en œuvre de la LAT.

Au début des années 2000, on était au clair sur les principaux enjeux (lutte contre l'étalement urbain, densification, priorité aux centres). Puis à partir de 2005, s'est rajouté la priorité aux agglomérations et la coordination urbanisation et transport. Les questions transfrontalières ont alors pris plus d'importance.

Au cours de ces années, la bonne santé économique du Pays a accru la pression sur le territoire. Les autorités n'ont pas vu, n'ont pas pu ou n'ont pas voulu anticiper les problèmes que cette pression allait créer : sur les réseaux de transport, sur le logement, l'agriculture, le paysage, la biodiversité, et j'en passe... La population, les groupes d'intérêts et les acteurs politiques se sont inquiétés, avec raison, de ces dysfonctionnements. On a vu alors fleurir des interpellations parlementaires et des initiatives pour « protéger le paysage », « limiter la construction de résidences secondaires » ou « pour stopper l'immigration de masse ».

La démocratie directe est un bel outil mais malheureusement force est de constater que c'est un outil qui n'est pas toujours adapté à la complexité de l'aménagement du territoire. Vous le savez, les réponses ne sont jamais simples dans notre domaine. L'administration fédérale, voulant sauver les meubles (en ce qui concerne l'initiative pour le paysage), être proactive face au parlement fédéral, et profitant d'une fenêtre d'opportunité pour s'arroger plus de pouvoir, a modifié les règles du jeu par une première puis une deuxième étape de révision de la LAT.

En voulant apporter des réponses simples à des questions complexes, on se retrouve aujourd'hui avec une constitution, une loi, une ordonnance et des directives fédérales qui posent plus de problèmes qu'elles n'en règlent. De coup, certains cantons n'ont pas pu, pas su ou pas voulu apporter des réponses aux questions soulevées. Idem pour les communes. Idem pour les professionnels de la branche. On peut se demander si pour certains, se rejeter la responsabilité n'est pas un moyen de freiner à peu de frais le développement territorial.

Bien sûr, la situation n'est pas aussi noire que je viens de la décrire. L'Administration fédérale fait preuve de souplesse, de bon sens, dans certains cas. Certains cantons ont cherché des marges de manœuvre pour appliquer la LAT, d'autres se sont dépêchés à réviser leur Plan directeur cantonal. Celui de Genève vient d'être approuvé, celui du Valais est à bout touchant. Certaines communes s'engagent sur la voie du déclassement, des cantons jouent le rôle de facilitateurs, des professionnels les accompagnent sur cette voie, par tâtonnement à défaut de règles du jeu claires.

Que fait la FSU dans ce contexte ? Vous vous en souvenez, la FSU s'était engagée, avec succès, en vue de la votation du 3 mars 2013 sur la LAT pour une loi-cadre qui définisse

clairement les principes d'une politique qui doit nous permettre de faire face aux défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Dans les mois qui ont suivi la votation, la Confédération avait mis en consultation la révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, les directives techniques sur les zones à bâtir et le complément au guide de la planification directrice. La FSU s'était alors opposée vigoureusement à une application technocratique de la LAT, en vain.

Au cours des derniers mois, la FSU s'est engagée contre le projet de modification de la LAT, dite deuxième étape de la révision, cette fois avec succès, puisqu'il semble acquis que la Confédération va revoir son projet. Le comité de la FSU a dénoncé encore une fois les dérives technocratiques, bien que nous soyons d'accord que les outils législatifs et réglementaires doivent être renouvelés.

La FSU est attachée à ce que le cadre législatif laisse une marge de manœuvre suffisante pour faire des projets de qualité, qui tiennent compte du contexte cantonal, régional et local. Le cadre législatif doit laisser aux autorités en charge des projets territoriaux la possibilité de faire une pesée des intérêts.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, la FSU suit attentivement l'application de la LAT. Une séance est d'ailleurs programmée la semaine prochaine au service vaudois du développement territorial pour en discuter. La délégation de la FSU fera alors des propositions.

La mise sur une tablette de la LAT2, tel que l'a annoncé récemment Mme Leuthard, nous permettra au cours des prochains mois de travailler avec plus de sérénité au côté des cantons et des communes à l'application de la LAT1. Il s'agira de se pencher sur la révision des plans directeurs cantonaux, leurs mesures de mise en œuvre et la révision des lois cantonales sur l'aménagement du territoire lorsqu'il y a lieu.

Au niveau de l'aménagement du territoire à proprement parler, de grands défis nous attendent pour les années à venir. On peut citer notamment :

- la meilleure prise en compte des surfaces d'assèchement et la recherche de solutions innovantes et consensuelles pour assurer la sécurité alimentaire de la Suisse,
- la densification du territoire (dont celle des zones villas) et l'urbanisme vertical
- l'extension et l'optimisation des réseaux de transport (ex. la traversée de la rade à GE ou le transrun V2 à Neuchâtel) car les réseaux actuels sont en limite de saturation et ce, même dans des communes petites et moyennes,
- la construction de logements notamment pour la classe moyenne,
- l'implantation d'éoliennes pour sortir du nucléaire,
- ou encore la mise en œuvre de la Stratégie biodiversité suisse dont la consultation vient de s'engager

Ces solutions innovantes et consensuelles pourront être trouvées grâce notamment à l'engagement des urbanistes, qui sont LES spécialistes du territoire. C'est grâce notamment à vous tous et à notre association professionnelle, la FSU, que l'on pourra relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Merci donc pour votre engagement, merci pour vous fédérez au sein de la FSU, car c'est par ce vecteur que votre voix, que notre voix, porte le mieux auprès des décideurs politiques, des administrations communales, cantonales et fédérales.

---